

Réunion du conseil municipal de Rosières
Samedi 5 juillet 2014

Présents : GOUTEYRON Adrien (Maire)

ANGENIEUX Aline, BIELAWA Eric, EYMARON Pierre, Catherine GARDES ,GENIN laure, GIDON Serge, GIMBERT Georges Adeline GIRAUD, MATHIAS Bernadette, MOULIN Sophie, SABY Claude, Pierre VEROT

Excusé : MONTAGNON Yann, SOUCHON Charline

Secrétaire de séance : ANGENIEUX Aline

Club de Football de Rosières l' Espérance Olympique de Rosières(EOR)

Le président Romain Gimbert est intervenu pour exposer la nécessité d'un entraîneur pour les entraînements et le suivi des équipes du club (effectifs à la hausse, trois équipes seniors pour l'année à venir).

Ce jeune club ne peut pas prendre en charge la totalité de la rémunération de l'entraîneur, il est donc proposé une prise en charge par le club de 1350 euros annuels et 2900 euros par la Mairie.

Voté à l'unanimité.

Subvention ASEV :

Une subvention de 600 euros annuels pour les 12 jeunes joueurs rosiérois inscrits à l'ASEV est demandée à la commune.

Il est précisé que le terrain de la commune est mis à disposition gratuitement pour les entraînements de ce club.

13 voix contre

Rythmes scolaires :

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à l'école publique à la rentrée de septembre 2014. 80 enfants sont pré-inscrits aux activités péri scolaires qui auront lieu les lundi mardi et jeudi de 15h45 à 16h45.

5 groupes fonctionneront et proposeront une initiation culturelle, sportive et citoyenne.

Parallèlement une garderie payante sera mise en place pour les enfants ne souhaitant pas participer à ses activités.

L'ALSH est coordinateur du projet mais la responsabilité reste communale.

Le coût annuel est d'environ 33000 euros (déduction faite des aides de l'état – 50 euros par enfant et par an)

Voté à l'unanimité

Section ado de l'ALSH :

Il est proposé une ouverture d'une section pré ado 10 – 14 ans pour juillet-août à l'ALSH à titre expérimental.

A ce jour 30 inscriptions sont recensées et témoignent d'un réel besoin pour cette tranche d'âge. La salle d'activité sera mise à leur disposition. Une participation sera demandée par l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) « Le Campagnol » aux communes dont les enfants fréquenteront la section

Coût 10000 euros.

Voté à l'unanimité

Biens de section à Blanhac :

Les familles Ouillon et Boschert souhaitent acquérir une parcelle de terrain à Blanhac.

Un rendez vous sera pris avec le syndicat des eaux pour les canalisations.
Il est proposé d'autoriser la consultation des membres de la section qui décideront.
Prix proposé : 3 euros le m²

12 votes pour
1 abstention

Collection de marionnettes :

Une collection de marionnettes est en dépôt à la mairie. La question est posée de savoir si la commune souhaite la conserver ou accepte qu'elle soit vendue.

Le prix est de 3000 euros et le paiement s'effectuera l'année prochaine.

La ville de Charleville Mézières, spécialisée dans la valorisation des marionnettes et la construction d'actions sur ce thème, pourrait nous conseiller et nous élaborer un programme.
Le Maire fera des propositions au moment de l'inscription budgétaire.

9 voix pour
4 abstentions

Professionnels de santé :

Le remplacement du docteur Cojan a été effectué par le cabinet ECC. Le Maire rend hommage aux qualités humaines et professionnelles du Docteur Cojan. Madame Le Docteur Quesnot prendra ses fonctions début septembre.

Nous accueillerons également dès le 1^{er} août Mr Matthieu Vasselon , ostéopathe, les lundi mercredi et vendredi, ainsi qu'une diététicienne à mi-temps Mlle Lhermet dès septembre. Le Conseil Municipal se réjouit de l'arrivée de ces professionnels de Santé
Il est proposé d'autoriser le maire à signer les contrats correspondants.

Voté à l'unanimité.

Documents de l'Association des Maires de France (AMF):

Le conseil soutient à l'unanimité la motion de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Syndicat intercommunal de capture des carnivores domestiques errants (SICCDE):

Bas en basset, St Julien du Pinet et Marles souhaitent entrer dans ce syndicat.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

Adeline GIRAUD va rencontrer les jeunes de 14 – 18 ans fin septembre pour échanger et recenser leurs besoins, attentes et leur proposer des activités culturelles et sportives ponctuelles.

Pour marquer le centenaire du début de la guerre 1914 – 1918 la commune propose un spectacle en chansons : « chanter en 14 » le 8 novembre à 20h30 salle polyvalente.

Suite à la réunion du 14 juin à Blanhac initiée par Sophie MOULIN il a été décidé que le quai serait enlevé et que le point éco-vert resterait à sa place conformément au souhait des habitants, un habillage en bois sera réalisé. Pour le terrain de bosses, il est envisagé de placer une clôture en bois pour contenir l'activité.

Pour le lotissement de la Ferrande, Serge GIDON met en place une journée porte ouverte pour présenter les nouveaux aménagements le 26 juillet.